

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** KRONES celerol L 7009

Version actuelle: 1.0.3, établi le: 04.01.2023

Version remplacée: 1.0.2, établi le: 14.05.2020

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**KRONES celerol L 7009**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Lubrifiant

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

KIC KRONES Internationale Cooperationsgesellschaft mbH  
Böhmerwaldstraße 5  
93073 Neutraubling

N° de téléphone +49 9401 70-3020

e-mail kic@kic-krones.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux:

01 45 42 59 59 (ORFILA)

Pour renseignements en cas d'accident de transport et autres urgences:

+33 1 72 11 00 03 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

### 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Evaluation vPvB

Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

**Composants dangereux**

Produit ne contient pas de substances à mentionner selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Indications générales**

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** KRONES celerol L 7009

**Version actuelle:** 1.0.3, établi le: 04.01.2023

**Version remplacée:** 1.0.2, établi le: 14.05.2020

**Région:** FR

## **Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

## **Après contact cutané**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

## **Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

## **Après ingestion**

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Assurer un traitement médical.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Agent d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Combattre un incendie important par un jet d'eau pulvérisé ou la mousse résistant à l'alcool.

#### **Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Sol très glissant suite au déversement du produit.

#### **Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES celerol L 7009

Version actuelle: 1.0.3, établi le: 04.01.2023

Version remplacée: 1.0.2, établi le: 14.05.2020

Région: FR

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les poussières.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

##### Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	NBR		
Épaisseur du matériel	>=	0,38	mm
Temps de passage	>=	480	min

##### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Etat d'agrégation

solide

#### Etat

solide; pâte

#### Couleur

blanc

#### Odeur

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : KRONES celerol L 7009

Version actuelle: 1.0.3, établi le: 04.01.2023

Version remplacée: 1.0.2, établi le: 14.05.2020

Région: FR

inodore

## pH

Donnée non disponible.

## Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Donnée non disponible.

## Point de fusion/point de congélation

Donnée non disponible.

## Température de décomposition

Donnée non disponible.

## Point d'éclair

Donnée non disponible.

## Température d'inflammation

Donnée non disponible.

## Inflammabilité

Donnée non disponible.

## Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

## Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

## Pression de vapeur

Donnée non disponible.

## Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

## Densité relative

Donnée non disponible.

## Densité

Valeur	0,91	g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	15	°C

## Solubilité dans l'eau

Remarque/s pratiquement insoluble

## Solubilité

Donnée non disponible.

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Donnée non disponible.

## Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

## Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit est stable à la température ambiante.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** KRONES celerol L 7009

**Version actuelle:** 1.0.3, établi le: 04.01.2023

**Version remplacée:** 1.0.2, établi le: 14.05.2020

**Région:** FR

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

## 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

## 10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts; acides forts; solutions caustiques fortes

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Donnée non disponible.

#### Toxicité dermale aiguë

Donnée non disponible.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

#### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** KRONES celerol L 7009

**Version actuelle:** 1.0.3, établi le: 04.01.2023

**Version remplacée:** 1.0.2, établi le: 14.05.2020

**Région:** FR

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les daphnies (chronique)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les algues (aigüe)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité pour les algues (chronique)**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité sur bactéries**

Donnée non disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT

Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Evaluation vPvB

Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

### **12.8 Autres informations**

#### **Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### **Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### **14.2 Transport IMDG**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### **14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### **14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** KRONES celerol L 7009

**Version actuelle:** 1.0.3, établi le: 04.01.2023

**Version remplacée:** 1.0.2, établi le: 14.05.2020

**Région:** FR

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII , du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

##### **Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### **Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: [umco@umco.de](mailto:umco@umco.de)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 760803

# Fiche de données de sécurité CE

---

**Nom commercial :** KRONES celerol L 7009

**Version actuelle:** 1.0.3, établi le: 04.01.2023

**Version remplacée:** 1.0.2, établi le: 14.05.2020

**Région:** FR

---